



Villard-de-Lans, le 11 septembre 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 17 Septembre 2026 A 19H**

- Ouverture de la séance par Monsieur le Maire
- Appel des présents
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026
- Lecture des décisions du Maire

N°	Domaine	Ordre du jour	Rapporteur
098	Petite Ville de Demain	Avenant à la convention Petite Ville de Demain valant opération de revitalisation de territoire	Arnaud Mathieu
099	Temps de l'enfant	Approbation des tarifs 2026 / 2027 des accueils de loisirs et des conventions y afférents	Maud Rolland
100	Domaine skiable	Demande d'autorisation de défrichement / projet de remplacement de la télécabine du Pré des Preys	Jean-Paul Uzel
101	Sites hivernaux	Désignation des membres du conseil d'exploitation de la régie de la Colline des Bains	Arnaud Mathieu
102	Sites hivernaux	Redevances domaine nordique 2026 / 2027	Christophe Robert
103	Sites hivernaux	Adhésion à Nordic Isère	Christophe Robert
104	Sites hivernaux	Tarification boutique de Bois Barbu	Christophe Robert
105	Finances	Admissions en non-valeur sur le budget principal	Joris Benelle
106	Gestion forestière	Certification PEFC de la forêt communale	Jean-Paul Uzel
107	Gestion forestière	Convention de mandant pour la vente de bois avec l'ONF	Jean-Paul Uzel
108	Logement	Tarification des services proposés à la Maison Girard-Blanc	Maud Rolland
109	Vie sociale	Fonds de concours à Cuisine solidaire pour l'acquisition d'un réfrigérateur	Maud Rolland
110	Séniors	Participation financière à l'excursion proposée dans le cadre de la semaine bleue	Françoise Sarra-Gallet
111	Secrétariat Général	Mandant spécial pour la participation aux congrès	Joris Benelle

112	Ressources humaines	Modification du tableau des effectifs	Françoise Sarra-Gallet
113	Urbanisme	Fonds de concours pignons lauzés	Véronique Beaudoin
114	Energies renouvelables	Fonds de concours chaudière granulés	Jean-Paul Uzel
115	Energies renouvelables	Fonds de concours poêle à granules	Jean-Paul Uzel
116	Energies renouvelables	Conventions de refacturation à la Revola et à AIH	Jean-Paul Uzel

- Réponses aux questions écrites : Il est rappelé qu'en application du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°36/2026 lors de sa séance du 23 avril 2026, les questions ayant trait aux affaires de la commune doivent être déposées au secrétariat du Maire au moins 48 heures avant la séance.

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**

